

Public

Modalités pratiques

Conférence à distance via
TEAMS

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

journée séminaire

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2021 - Conférence : Tous autonomes et vulnérables à la fois

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

LA CONFERENCE EST REPORTEE - DATE CONNUE **PROCHAINEMENT**

L'EGOC et l'Irfaf vous proposent d'assister à la conférence « **Tous autonomes et vulnérables à la fois** ».

Animée par **Sandra Hoibian, Directrice du Pôle Société au CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie)**, cette conférence propose de dresser un état des lieux de la

mesure de différents types de vulnérabilités : pauvreté monétaire, handicap et santé dégradée, relégation territoriale, isolement et solitude, précarité professionnelle, difficultés de logement.

Les termes « vulnérabilité » et « fragilité » ont progressivement pris une place grandissante dans les discours des pouvoirs publics et des médias, recouvrant une multitude de situations : du handicap à la pauvreté, de la précarité professionnelle à la relégation territoriale, etc.

La liste est longue et contingente des travaux qui, désormais, analysent ces phénomènes. A l'heure où une réflexion est entamée au niveau gouvernemental sur une possible fusion et simplification de différents minima sociaux, et alors que des mouvements (Gilets Jaunes, grèves relatives à la réforme des retraites) pointent les projecteurs sur certaines difficultés, cette conférence revient sur les sources de vulnérabilité sociale, pour montrer la façon dont elles s'entremêlent et viennent s'amplifier les unes les autres.

Ainsi, elle met en évidence l'importance des interactions dans le processus de vulnérabilité.

Cette vulnérabilité n'est pas un état intrinsèque à certaines personnes, mais bien avant tout une situation, un moment, que chacun peut rencontrer dans sa vie. Tous autonomes et vulnérables, à la fois...

Cette conférence s'adresse à tous les personnels Caf.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
